

Qu'est ce que le FSE ?

Eléments de contexte et d'histoire

Le FSE est un moyen de créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité

Le Fonds social européen (FSE) est l'un des Fonds structurels de l'Union européenne. Il a pour objectif de réduire les écarts de richesse et de niveaux de vie entre les États membres de l'UE et leurs régions, et par voie de conséquence de promouvoir la cohésion économique et sociale.

Le FSE se consacre à la promotion de l'emploi au sein de l'UE. Il aide les États membres à rendre leur main-d'œuvre et leurs entreprises plus aptes à relever de nouveaux défis mondiaux. En bref:

- Le financement est réparti entre les États membres et les régions, en particulier ceux dont le développement économique est moins avancé.
- Il s'agit d'une composante clé de la stratégie Europe 2020 pour la croissance et l'emploi, qui vise à améliorer la vie des citoyens de l'UE en leur offrant de meilleures compétences et perspectives d'emploi.
- Au cours de la période 2007-2013, l'Union européenne distribuera environ **75 milliards d'euros** à ses États membres et à ses régions afin d'atteindre ses objectifs.

Le FSE en perspective

La stratégie pour la croissance et l'emploi est la principale stratégie de l'UE visant à garantir la prospérité et le bien-être de l'Europe et des Européens, aujourd'hui et demain. Dans ce contexte, la stratégie européenne pour l'emploi encourage les 27 États membres à collaborer pour augmenter la capacité de l'Europe à créer davantage d'emplois de qualité et à offrir aux personnes les compétences nécessaires pour occuper ces emplois. Elle sert de guide au FSE qui investit l'argent européen pour atteindre ces objectifs.

Le FSE en partenariat

La stratégie et le budget du FSE sont négociés et décidés entre les États membres de l'UE, le Parlement européen et la Commission européenne. Dans le cadre de ces négociations, des programmes opérationnels d'une durée de sept ans sont planifiés par les États membres conjointement avec la Commission européenne.

Ces programmes opérationnels sont ensuite mis en œuvre par un large éventail d'organismes des secteurs publics et privés. Parmi ces organismes figurent des autorités nationales, régionales et locales, des établissements d'enseignement et de formation, des organisations non gouvernementales (ONG) et le secteur associatif, ainsi que des partenaires sociaux, par exemple des syndicats et des comités d'entreprises, des associations sectorielles et professionnelles et des entreprises.

Années 50: naissance du Fonds social européen



En 1951, la France, l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg signent le traité de Paris instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). Le traité CECA aboutit entre autres à la création du [fonds CECA de reconversion et de réinstallation des travailleurs](#), le précurseur du Fonds social européen (FSE).

En 1957, le traité de Rome établit la Communauté économique européenne (CEE), et dans son sillage le FSE, afin d'améliorer les perspectives de travail au sein de la Communauté en promouvant l'emploi et en renforçant la mobilité géographique et professionnelle des travailleurs.

À ses débuts, le FSE servait à «compenser» les pertes d'emploi. Il aidait les travailleurs des secteurs en restructuration en leur fournissant des allocations de reconversion. Il fournissait en outre une aide à la réinstallation aux personnes sans emploi ayant quitté leur région pour chercher du travail ailleurs. Le FSE pouvait être utilisé plus largement que le fonds CECA, car il couvrait tous les secteurs, à l'exception de l'agriculture.

Année 60: chômage et migration



Au cours de ses premières années d'existence, en l'absence d'une stratégie globale de l'Union européenne, le FSE permettait de traiter les problèmes au niveau national.

Dans les années 50 et 60, l'économie de l'Europe était florissante et le chômage faisait figure d'exception. Toutefois, près des deux tiers des chômeurs de la CEE se trouvaient en Italie, qui comptait quelque 1,7 million de personnes sans emploi. Entre 1955 et 1971, 9 millions de travailleurs du sud de l'Italie ont migré pour trouver du travail, soit dans le nord du pays qui s'industrialisait, soit dans des contrées plus lointaines. Les Italiens étaient donc les principaux bénéficiaires des allocations de reconversion et de réinstallation du FSE. L'Allemagne de l'Ouest quant à elle utilisait le FSE pour recycler les personnes victimes d'accidents du travail.

À cette époque déjà, le financement du FSE devait être égalé par un financement national et était destiné à des projets mis en œuvre dans le secteur public. Le secteur privé ne participait pas au FSE.

Années 70: répondre aux besoins de groupes spécifiques



Le FSE a été réformé en 1971: ses financements ont été ciblés vers des groupes et catégories de personnes spécifiques, et son budget a été accru. Les agriculteurs et les ouvriers agricoles abandonnant le secteur ont pu en bénéficier dès 1972. En 1975, le FSE s'est ouvert à l'industrie de l'habillement.

[Le Fonds européen de développement régional](#) (FEDER) a été créé en 1975, se concentrant sur le développement des infrastructures des régions accusant un retard, alors que le [FSE](#) visait principalement à aider des personnes de toute l'Europe à acquérir de nouvelles compétences. Les deux fonds sont collectivement désignés sous le terme de «[fonds structurels](#)».

À la fin des années 70, résorber le chômage des jeunes, qui s'était considérablement accru, est devenu une priorité du FSE. Les femmes jouant un rôle de plus en plus important sur le plan professionnel, le FSE a également commencé à les soutenir davantage, qu'elles aient perdu leur travail, qu'elles arrivent sur le marché de l'emploi ou qu'elles reprennent une activité.

Le Fonds a également commencé à cibler d'autres groupes, tels que les personnes handicapées et les seniors (à partir de 50 ans).

Le FSE ciblant des groupes spécifiques, il ne travaillait plus uniquement avec des organismes publics: des employeurs et des syndicats, et même des entreprises individuelles, ont commencé à s'impliquer. Cela a entraîné un changement majeur dans le fonctionnement du FSE: jusqu'alors, les projets des États membres étaient remboursés après leur mise en œuvre, mais un système d'approbation préalable a été mis en place. Cela a conduit à un processus selon lequel la Commission et les États membres définiraient des priorités communes au sein de l'Union européenne et y alloueraient des fonds.

Années 80: passage d'une économie fondée sur le secteur secondaire à une économie reposant sur le secteur tertiaire

Le déclin d'industries traditionnelles telles que l'acier, l'industrie manufacturière et la construction navale, associé à l'émergence des nouvelles technologies, particulièrement dans le secteur des services, s'est traduit par une forte demande de travailleurs qualifiés. Ainsi, la formation professionnelle et l'enseignement de l'utilisation des nouvelles technologies sont devenus des priorités du FSE.

Le financement du FSE ciblait les jeunes ayant peu de perspectives d'emploi en raison d'un manque de formation professionnelle ou d'une formation inadéquate, ainsi que les chômeurs de longue durée. Il a également été étendu aux jeunes en décrochage scolaire. Le FSE aidait également les femmes à entrer sur le marché du travail.

Suite à un changement majeur introduit lors de la période de financement 1983-1988, l'exigence selon laquelle les personnes recyclées devaient travailler dans un domaine associé à leur formation pendant une période d'au moins six mois après avoir été formées a été supprimée.

Cela reflétait la réalité d'un marché du travail en évolution et a permis au FSE de fournir des formations dans tous les secteurs de l'économie. En Grèce, au Portugal et en Espagne, l'agriculture restait le principal secteur, et les revenus par habitant étaient considérablement inférieurs à la moyenne de l'Union européenne. En 1983, il a été décidé que le financement du FSE serait consacré à des régions en difficulté. En 1988, le FSE a été réformé pour mieux aider les régions accusant le plus grand retard.



À la fin des années 80, plus de la moitié du financement du FSE était alloué aux régions et pays les plus pauvres tels que l'Andalousie, les îles Canaries, la Grèce, les départements français d'outre-mer, l'Irlande, le Mezzogiorno dans le sud de l'Italie, l'Irlande du Nord et le Portugal.

En 1988, une nouvelle réforme du FSE a été lancée. Jusqu'alors, le FSE contribuait à des politiques qui étaient largement définies dans les contextes nationaux des États membres. Toutefois, pour chaque projet du FSE, les États membres devaient présenter une demande à la Commission, qui évaluait et approuvait les demandes au cas par cas, ce qui compliquait de plus en plus les démarches des États membres et de la Commission auprès du FSE.

La réforme a consisté à passer de projets (individuels) menés dans un contexte national à un **effort pluriannuel programmé sur une base convenue en partenariat entre les États membres et la Commission**. En 1988, l'Union européenne est passée d'un budget annuel à un budget à moyen terme (1988/1989-1993). Les États membres ont commencé à échanger des informations et des stratégies sur l'emploi afin de permettre l'intégration du FSE dans les politiques des États membres en matière d'emploi.

Avec la réforme, le FSE concentrerait ses efforts là où les besoins étaient les plus grands, qu'il s'agisse de régions ou de groupes de la population, et le principe selon lequel le financement de la Communauté vient s'ajouter aux actions nationales allait être renforcé.

Les ressources du FSE ont également été accrues. Plus de 2 millions de personnes par an obtenaient des qualifications professionnelles ou un emploi avec l'aide du FSE.

Années 90: la mondialisation et la société de l'information

Face à la hausse du chômage, l'Union européenne a adopté une stratégie pour l'emploi en 1994, et le traité d'Amsterdam a débouché sur des lignes directrices pour l'emploi et une stratégie commune en 1997.

Le FSE a déplacé l'accent du chômage à l'emploi, se concentrant en particulier sur les personnes actives pour les aider à conserver leur emploi et à progresser dans leur carrière. La formation, la création d'emplois, l'orientation professionnelle et le conseil étaient au cœur du FSE.

Toutefois, le FSE a continué de former les jeunes, les chômeurs et les personnes exclues du marché du travail. L'Europe commençant à être confrontée au problème du vieillissement de la population, le FSE a consacré davantage de fonds à la formation des seniors pour les aider à garder leur emploi plus longtemps ou à réintégrer le marché du travail.

Il a également soutenu des initiatives fournissant des soins aux personnes âgées afin de permettre aux membres de la famille de continuer à travailler ou de reprendre une activité.

Le FSE a également réservé 5 % de son budget au financement de programme novateurs, à l'évaluation de l'efficacité des projets financés par le FSE et à favoriser l'échange d'expériences entre les États membres afin d'étendre l'innovation à toute l'Europe.



Ces initiatives ont conduit à l'établissement de trois grands programmes communautaires:

- EUROFORM, mettant à l'essai des formes nouvelles de formation professionnelle et d'emploi;
- HORIZON, œuvrant à la formation de personnes handicapées;
- NOW, qui envisageait des manières d'intégrer ou de réintégrer plus facilement les femmes sur le marché de l'emploi.

De nouveaux programmes ont été créés pour cibler des questions spécifiques au marché du travail et pour promouvoir l'échange transnational d'idées et d'approches.

- YOUTHSTART, aidant les jeunes non qualifiés à décrocher un premier emploi;
- INTEGRA, aidant des groupes tels que les parents isolés, les sans-abri, les réfugiés, les détenus et les anciens détenus à trouver un emploi sûr, et luttant contre le racisme ou d'autres discriminations à la formation ou à l'emploi;
- ADAPT, aidant les personnes à s'adapter à l'évolution industrielle et commerciale, par exemple en offrant des formations dans les technologies de l'information.

Les fonds structurels ont pratiquement doublé entre les périodes 1988-1993 et 1994-1999. Près de 70 % de cette aide a été allouée aux régions qui en avaient le plus besoin. En 1994, le [Fonds de cohésion](#) a été créé, venant s'ajouter aux Fonds structurels, pour aider les pays les plus pauvres de l'Union européenne à mettre en place des projets d'infrastructures de transport et de protection de l'environnement.

Années 2000: soutien de la stratégie de Lisbonne et de la stratégie européenne pour l'emploi

En 2000, l'Union européenne a adopté la [stratégie de Lisbonne](#) afin de devenir l'économie basée sur la connaissance la plus avancée d'ici l'année 2010.

Atteindre un taux d'emploi global de l'UE de 70 % et un taux d'emploi des femmes supérieur à 60 % comptaient parmi ses objectifs. Par la suite, un objectif supplémentaire a été ajouté: élever le taux d'emploi des seniors à 50 % d'ici 2010.

Afin de soutenir la stratégie de Lisbonne, le FSE a adopté les priorités suivantes lors de la période 2000-2006:

- politiques actives en matière d'emploi afin de lutter contre le chômage
- égalité des chances pour tous dans l'accès au marché du travail
- formation et éducation améliorées, dans le cadre d'une politique d'éducation et de formation tout au long de la vie afin
- d'améliorer l'accès au marché du travail, maintenir l'employabilité et promouvoir la mobilité professionnelle
- main-d'œuvre qualifiée, formée et adaptable et nouvelles formes d'organisation du travail
- esprit d'entreprise et conditions facilitant la création d'emplois



Outre des actions positives en faveur de la participation des femmes sur le marché du travail, le FSE a intégré la dimension de genre, et l'initiative EQUAL a été lancée en 2000 en tant que laboratoire afin de promouvoir un marché du travail plus inclusif en luttant contre la discrimination et l'exclusion basées sur le sexe, l'origine raciale ou ethnique, la religion ou les croyances, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle.

Pour la période 2007-2013 en cours, la priorité est accordée au renforcement de l'adaptabilité des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs en améliorant l'anticipation et la gestion positive des mutations économiques. À cette fin, le FSE soutient la modernisation et le renforcement des institutions du marché du travail ainsi que des mesures actives du marché de l'emploi et des actions en matière d'éducation et de formation tout au long de la vie, y compris au sein des entreprises.

Le FSE continue de s'atteler aux problèmes de l'emploi en assurant l'accessibilité du marché du travail et en promouvant la participation à ce marché. En outre, il œuvre à prévenir l'exclusion sociale et à lutter contre la discrimination en assurant l'accès et l'inclusion des travailleurs désavantagés.

Depuis 2007, le FSE renforce également la capacité des institutions publiques à créer et mettre en œuvre des politiques et services. Il promeut également les partenariats entre les employeurs, les syndicats, les organisations non gouvernementales et les administrations publiques afin de faciliter les réformes dans le domaine de l'emploi et de l'inclusion.

La coopération transnationale et l'innovation sont intégrées dans toutes les actions du FSE.

Source : Fonds social européen – 50 ans d'investissement dans les personnes – ISBN 92-79-03361-1

